

Cas type OL ROQ-04

SYSTÈME MIXTE OVIN LAIT - BOVIN VIANDE RAYON DE ROQUEFORT, LÉVÉZOU

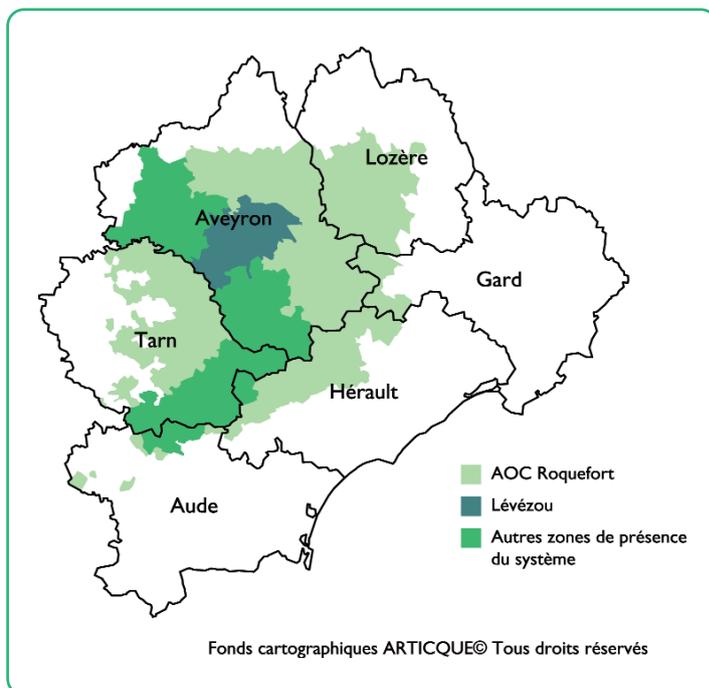


Grande structure sociétaire semi-intensive

2,5 UMO exploitant - 92 ha de SAU - 399 brebis présentes,
22 vaches Aubrac suitées, 1060 hl de lait produit et valorisé en
AOC Roquefort



Ce système mixte ovin lait - bovin viande du Rayon de Roquefort est présent dans la région du Lévézou. Situé sur une zone d'altitude à bon potentiel, ce type d'exploitation sociétaire semi-intensive se caractérise par un système fourrager à base d'enrubannage et de foin. L'atelier bovin viande vient en complément de l'atelier ovin lait avec un système naisseur broutards de race Aubrac.



Localisation du cas-type



RESEAUX D'ELEVAGE



INSTITUT DE L'ELEVAGE



CNBL
Comité National
Brebis Laitières

PRÉSENTATION DU SYSTÈME

Le troupeau ovin lait est constitué de 450 brebis de race Lacaune présentes à la mise bas. Les agnelages démarrent le 10 décembre pour un début de traite au 15 janvier.

Le volume de lait produit en 206 jours de livraison est de 1060 hl, valorisé en totalité dans le cadre de l'Interprofession de Roquefort. La conduite du troupeau respecte les conditions de production fixées dans le cahier des charges de l'AOC Roquefort.

Le troupeau bovin viande est constitué de 22 vaches allaitantes de race Aubrac renouvelé par l'achat de génisses prêtes à vêler. Une vingtaine de broutards et broutardes croisés est vendue chaque année.

La surface agricole utile (SAU) s'élève à 92 ha, dont 18 ha de céréales (7,5 ha d'orge de printemps, 10,5 ha de triticale).

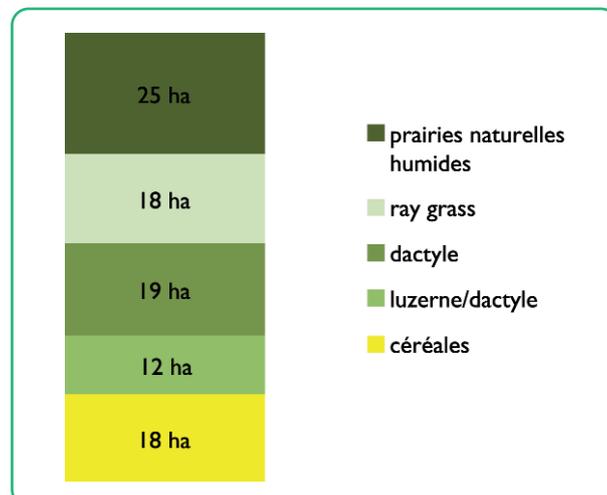
Dans ce système, la totalité des céréales produites est autoconsommée. Les surfaces en céréales étant insuffisantes pour assurer la totalité des besoins en paille, 40 tonnes supplémentaires sont achetées chaque année.

Les rotations sur les surfaces sont les suivantes :

- 37 ha : triticale / ray-grass (2 ans) / orge de printemps / dactyle (4 ans)
- 30 ha : triticale / ray-grass (3 ans) / triticale / orge de printemps / luzerne (4 ans)

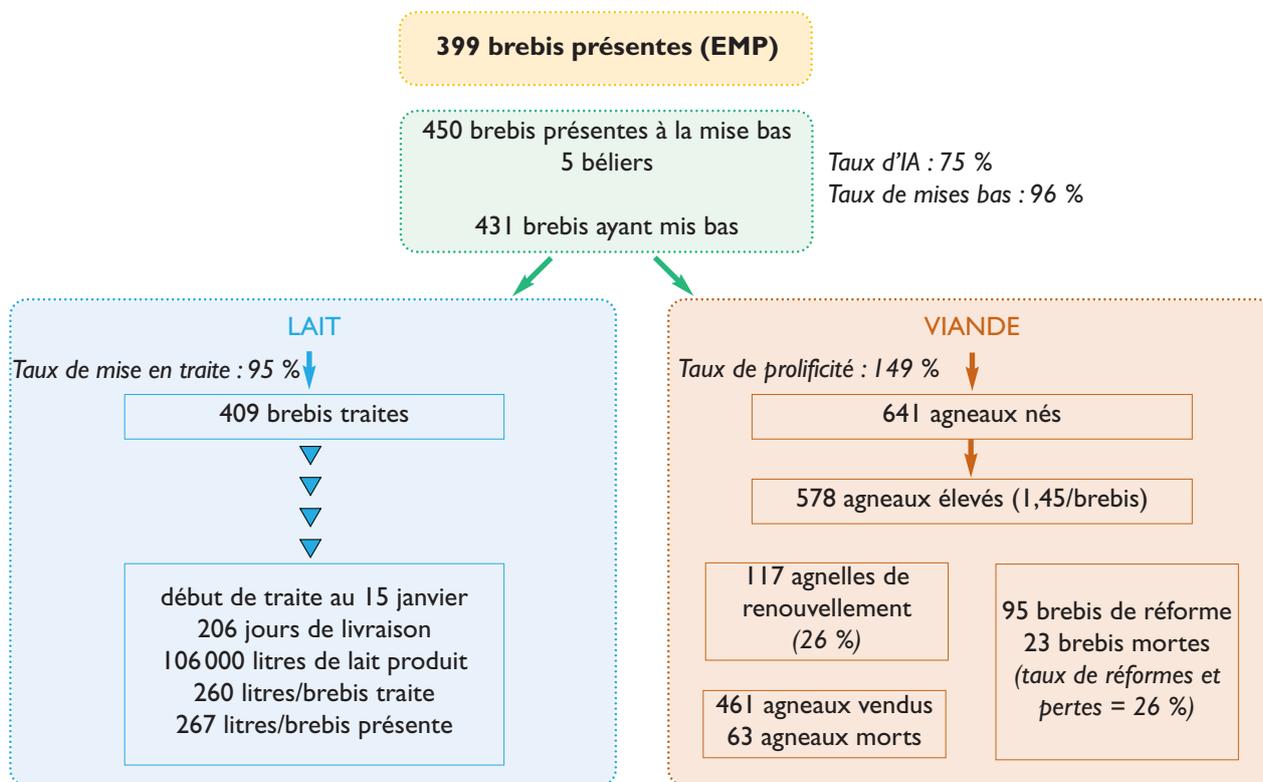
Chargement réel : 1,3 UGB/ha

Assolement



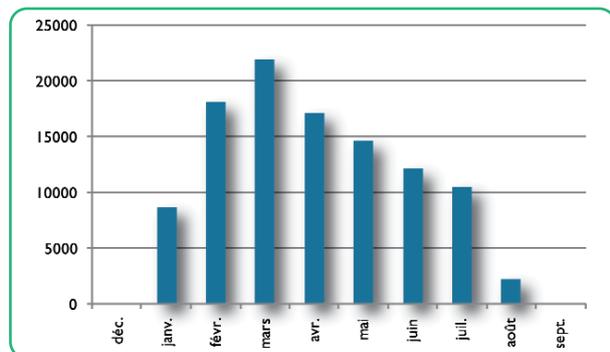
LA CONDUITE DU TROUPEAU OVIN LAIT

Schéma de fonctionnement



La lutte se déroule à partir de fin juillet pour les adultes et début août pour les antenaises, avec 70 % des adultes et 90 % des antenaises inséminées. Les mises bas démarrent le 10 décembre et ont lieu majoritairement entre le 15 décembre et le 31 janvier pour les adultes, entre le 10 janvier et le 15 février pour les antenaises. La période de livraison démarre le 15 janvier après une période d'allaitement des agneaux de 4 semaines et se termine le 8 août. La totalité des agnelles de renouvellement est issue du troupeau et les 461 agneaux vendus sont commercialisés à 14 kg vifs en fin d'allaitement.

Répartition mensuelle de la production laitière

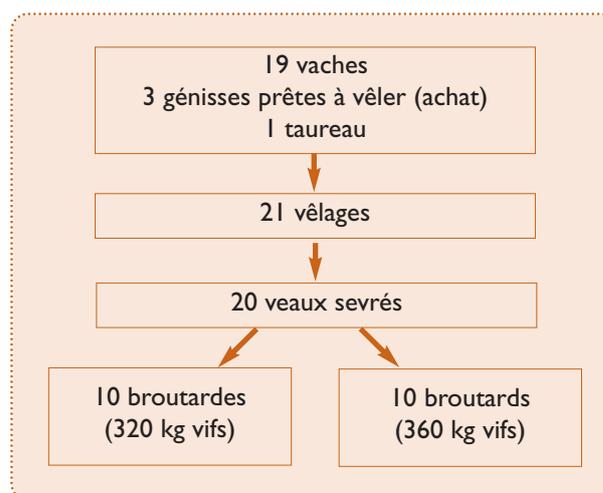


Les brebis adultes démarrent leur lactation à 2,6 litres de lait par jour en moyenne et les antenaises à 2,2 litres de lait par jour.

La richesse du lait produit atteint en moyenne 73 g/l de TB et 53 g/l de TP et la qualité est conforme aux règles de la grille de paiement du lait.

LA CONDUITE DU TROUPEAU BOVIN VIANDE

Schéma de fonctionnement



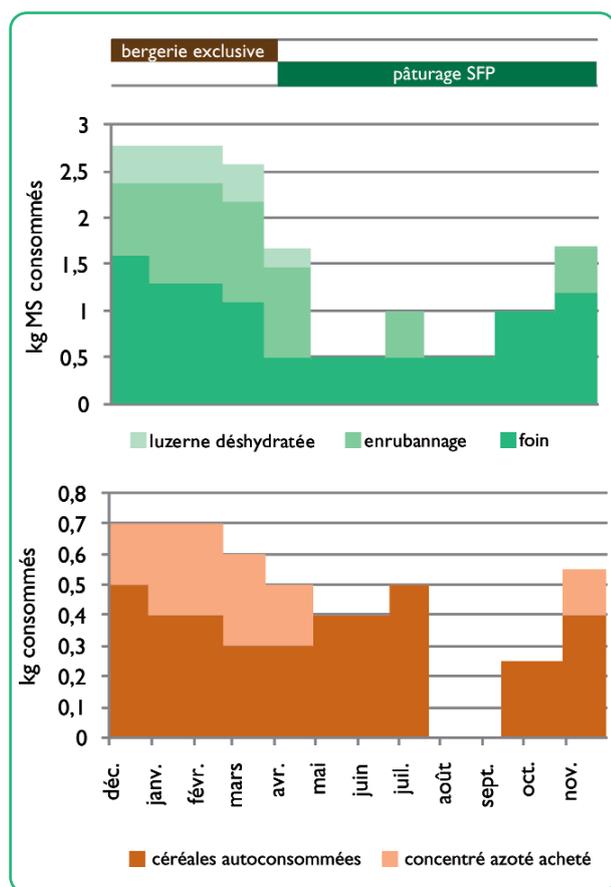
Le troupeau bovin viande est constitué par 22 femelles suitées de race Aubrac. Le renouvellement du troupeau se fait par l'achat de 3 génisses prêtes à vêler chaque année. Les ventes de l'atelier sont constituées par les réformes maigres vendues à 520 kgv en moyenne (3 chaque année), 10 broutards (360 kgv) et 10 broutardes (320 kgv) issus de croisement Charolais.



L'ALIMENTATION DU TROUPEAU

Le système fourrager de l'atelier ovin lait est basé sur l'utilisation d'enrubannage en début de lactation, à la lutte et en fin de gestation, complété par du foin et de la luzerne déshydratée achetée en début de lactation. Les céréales autoconsommées représentent 66 % des quantités de concentrés distribués.

Conduite de l'alimentation du lot principal de brebis (/brebis/jour)

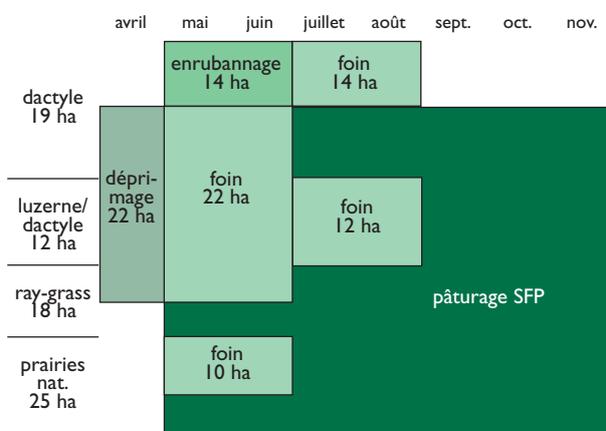


Besoins annuels en fourrages, concentrés et paille des ateliers ovin lait et bovin viande

	Par brebis	Par agnelle	Total troupeau ovin lait	Total troupeau bovin viande
Fourrages produits	516 kg MS	146 kg MS	229 TMS	30 TMS
Fourrages achetés	51 kg MS	25 kg MS	23 TMS	0 TMS
Fourrages distribués	567 kg MS	171 kg MS	252 TMS	30 TMS
Concentrés produits	115 kg	73 kg	54 T	2,7 T
Concentrés achetés	36 kg	85 kg	24 T	1,4 T
Concentrés distribués	137 kg	158 kg	82 T	4,1 T
Paille produite	120 kg/brebis		48 T	
Paille achetée	100 kg/brebis		40 T	
Paille utilisée	220 kg/brebis		88 T	

L'UTILISATION DES SURFACES

Représentation schématique



Récolte

	ha	rdt/ha	quantité
Enrubannage	14	4,5 TMS	63 TMS
Foin luzerne-dactyle	1° coupe	12	4 TMS
	2° coupe	12	1,5 TMS
Autres foins	34	3,4 TMS	116 TMS
Céréales	18	32 q	57 T
Paille	18	2,7 T	48 T

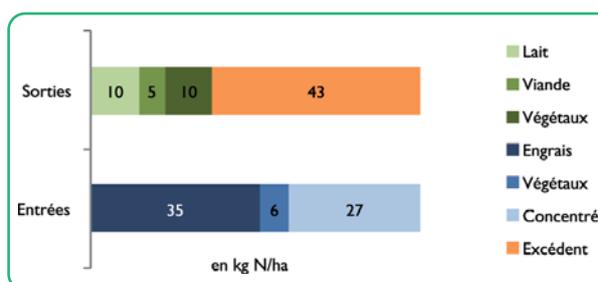
Le compost des ovins est épandu sur 38 ha de surfaces fourragères (8 tonnes par hectare) et une partie des céréales (10 tonnes par hectare). Le fumier des bovins est épandu sur le reste des surfaces en céréales.

La fertilisation minérale est de 40 à 60 unités d'azote par hectare sur les prairies temporaires et permanentes à l'exception des surfaces en mélange luzerne/dactyle.

Les surfaces en triticale font l'objet d'un désherbage et d'un fongicide. La fertilisation minérale est de 50 unités d'azote par hectare.

LE BILAN DES MINÉRAUX

Bilan azoté hors fixation symbiotique



Les entrées sont constituées par les engrais, les concentrés et les achats de fourrages. Les exportations représentent 37 % des entrées et sont composées pour moins de la moitié par le lait. L'excédent hors fixation symbiotique est de 43 kg d'azote, 3 kg de phosphate et 12 kg de potasse par ha de SAU.

LES MOYENS DE PRODUCTION

Bâtiments

- Bergerie fonctionnelle équipée d'un bloc traite
- Stabulation étable entravée pour le troupeau allaitant
- Hangar de stockage

Matériel

Propriété :

- tracteurs 4 RM 70 et 100 CV
- faucheuse, faneuse, andaineur
- benne 8 T
- autochargeuse
- semoir à céréales

Copropriété :

- télescopique 70 CV
- herse étrille

CUMA :

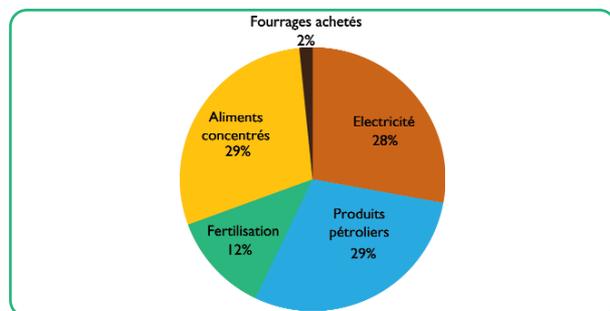
- tracteur 4 RM 120 CV
- charrue
- presse à balles cubiques
- épandeur

Entreprise :

- pulvérisateur
- moissonneuse

LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

Détail des consommations d'énergie de l'atelier ovin lait (hors construction bâtiments et matériel)

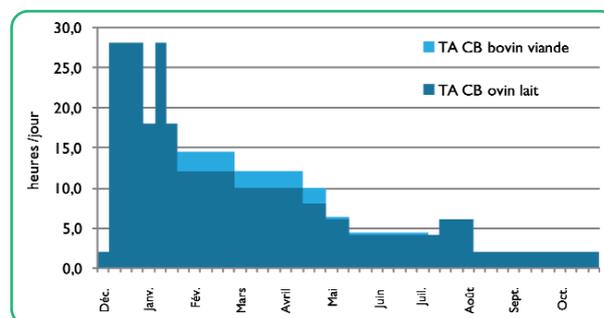


Les consommations d'énergie de l'atelier ovin lait s'élèvent à 8213 mégajoules pour 1000 litres de lait (229 EQF) et à 3401 mégajoules par kilo de viande vive (95 EQF). Plus de la moitié des consommations d'énergie concernent l'électricité et les carburants.

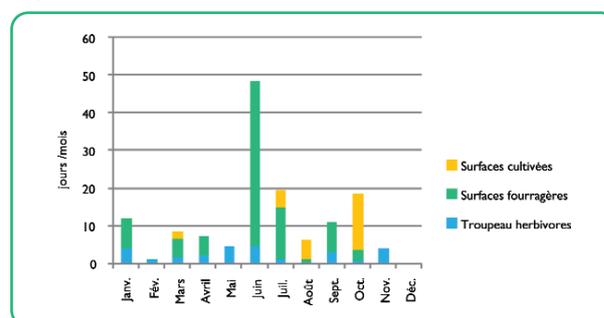
Au niveau de l'exploitation, elles s'élèvent à 11900 mégajoules par ha de SAU (333 EQF).

LE TRAVAIL

Répartition annuelle du travail d'astreinte



Répartition annuelle du travail de saison



EN CHIFFRES

Travail d'astreinte annuel : 2 800 heures au total,
soit 1 120 heures /pCB* ou 30 heures/UGB

Travail de saison annuel : 140 jours au total,
soit 56 jours /pCB
TS herbivores : 0,3 j./UGB
TS surfaces fourragères : 1,2 j./ha
TS surfaces céréales : 1,5 j./ha

Temps disponible annuel calculé : 1 183 heures /pCB

* personne de la cellule de base

La cellule de base est constituée par 3 exploitants polyvalents dont une personne à mi-temps. Le travail d'astreinte de l'exploitation atteint un pic au moment des mises bas en décembre et janvier mais s'élève en moyenne sur l'année à 2,8 heures par personne et par jour. Le travail de saison est évalué à 56 jours par personne et par an. Il regroupe les travaux saisonniers des troupeaux ovin lait et bovin viande (tonte, vaccinations, parage...), les travaux liés aux surfaces (semis, traitements, fenaison, récolte...) et les travaux d'entretien.

LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

LES PARTENAIRES FINANCIERS

Ce document a été mis en forme et édité avec le soutien financier conjoint de l'Union Européenne (FEADER) et du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire (CasDAR). Les données mobilisées pour sa réalisation ont été en partie collectées dans le cadre du dispositif Réseaux d'élevage avec l'appui financier de FranceAgriMer.

Une partie du temps nécessaire à son élaboration a été financée dans le cadre du projet Roquefort'in (pôle de compétitivité Agrimp Innovation, Fonds Unique Interministériel).



Juillet 2011